

COMMUNE DE ROUSSELOY

—

PLAN LOCAL D'URBANISME

—

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

—

Par arrêté en date du 20 septembre 2019, le Maire de Rousseloy a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Madame Anne-Marie FARVAQUE, ingénieur chimiste, a été désignée en qualité de commissaire-enquêteur par la Présidente du Tribunal Administratif d'Amiens.

L'enquête se déroulera en mairie de Rousseloy **du lundi 21 octobre 2019 au samedi 23 novembre 2019** aux jours et heures habituels d'ouverture du secrétariat, soit les lundi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00, à l'exclusion des jours fériés.

Le commissaire-enquêteur recevra en mairie de Rousseloy le lundi 21 octobre 2019 de 9h00 à 11h00, le mercredi 06 novembre 2019 de 18h00 à 20h00, et le samedi 23 novembre 2019 de 9h00 à 11h00.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier sera consultable en mairie de Rousseloy (sur support papier et sur un poste informatique), et sur le site internet www.oise.gouv.fr

Le public pourra formuler ses observations, soit en les consignant sur le registre ouvert à cet effet en mairie, soit en les adressant au commissaire-enquêteur pendant le délai d'enquête, par voie postale en mairie (7 chemin de l'Eglise, 60660 ROUSSELOY), ou par voie électronique (mairie.rousseloy@orange.fr) ; le commissaire-enquêteur visera ces observations et les annexera audit registre.

Toute personne pourra, à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête auprès de la mairie.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés en mairie de Rousseloy aux heures habituelles d'ouverture du secrétariat pendant 1 an, et seront publiés sur le site internet www.oise.gouv.fr

Le projet de PLU, éventuellement modifié, sera approuvé par délibération du Conseil Municipal.

Le Maire : Didier ROSIER